



ST PERAY le 25 juillet 2015.

Chers Amis et sympathisants colo.

BAZEILLES constitue le moment fort de notre Association. Je vous invite donc avec insistance à participer « **en tenue** » à ce rassemblement annuel de cohésion et du souvenir, **le samedi 12 septembre 2015** (bulletin réponse à remplir et à renvoyer).

La cérémonie aura lieu, comme chaque année, à Valence, **à 11 heures** au Monument aux Morts de 1870, sur l'esplanade du Champ de Mars. (Se garer au parking souterrain du Champ de Mars). Cette année nous mettrons l'accent sur la campagne des Dardanelles de 1915, dont les coloniaux furent les principaux acteurs français, le coup de force japonais en Indochine de mars 1945, le 1^{er} RAMa, Compagnon de la Libération, régiment d'artillerie de Bir HAKEIM qui vient de disparaître. Nous n'oublierons pas les morts de l'année au titre des missions extérieures, toutes armes confondues.

A l'issue de la cérémonie, nous nous retrouverons chez le Président à St PERAY au 28 Les Vignes de Beauregard pour le pot traditionnel, suivi pour ceux qui le souhaitent du repas au restaurant : « la Pyrite » 990 avenue des Frères Montgolfier à 07130 SOYONS (RN 86)

Déroulement :

11 h : Début de la cérémonie : Allocution, Lecture des combats de BAZEILLES, Hymne, Dépôt de gerbes, Flamme du Souvenir français, Appel des morts, Minute de silence, Marseillaise.

12h apéritif à St Péray suivi du repas à SOYONS

A bientôt le plaisir de se retrouver. Et qu'au Nom de Dieu ! Vive la Coloniale !

Col (er) Maurice MICHEL

Voici le menu retenu au restaurant « la PYRITE » à 26,00 € :

Cévice de poisson; Epaule de porcelet avec accompagnements de saison Fromage blanc ou sec Assiette gourmande. Vin blanc ou rouge Cote du Rhône (CHAPOUTIER) Café ou infusion.

.....A renvoyer.

BULLETIN RÉPONSE.

Bulletin à retourner **pour le vendredi 4 septembre dernier délai**

à

Pierre Yves HENAFF « Le Val d'Azur » Escalier B 11 rue Pierre Semard 26800 PORTES lès VALENCE.

NOM :

Prénom :

Participera Ne participera pas à la cérémonie du 12 septembre 2015 (1)

Participera Ne participera pas à l'apéritif.

Participera Ne participera pas au repas (26 Euros). Il sera accompagné de personnes. (1)

Ci joint un chèque bancaire CCP de Euros (2) à l'ordre de « TDM DRÔME / ARDECHE ».

(1) Rayer la mention inutile

(2) Compléter.